



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Le Discours Scientifique Universitaire : d'une énonciation désincarnée à une énonciation impliquant l'auditoire

Safia Hardi

Université M'Hamed Bougara de Boumerdes, Algérie
s.hardi@univ-boumerdes.dz

Reçu le 22-02-2019 / Évalué le 15-05-2019 / Accepté le 28-07-2019

Résumé

La présente contribution s'intéresse à l'acte énonciatif dans le discours scientifique universitaire. En nous basant sur le genre de la communication orale, nous tentons de retracer la scène énonciative que construit le chercheur pour plaider son discours devant l'auditoire. Les résultats démontrent que le chercheur est soumis à un double processus. D'une part, il s'inscrit dans le cadre d'une énonciation normée « désincarnée ». D'autre part, il tend à impliquer l'auditoire dans son discours par le biais de l'argumentation. Dans cette optique, le discours scientifique universitaire peut être perçu comme le point d'articulation de l'image de soi du chercheur qui représente le noyau de l'énonciation scientifique.

Mots-clés : Discours Scientifique Universitaire, chercheur, énonciation, auditoire, image de soi

الخطاب العلمي الأكاديمي: من الاندماج اللفظي الموضوعي إلى الاندماج اللفظي الذي يشمل الجمهور

ملخص

تركز هذه المساهمة على الاندماج اللفظي في الخطاب العلمي الأكاديمي. استنادا إلى نوع الاتصال الشفوي، نحاول دراسة المشهد اللفظي الذي يشهده الباحث لحث كلمته على الحضور. تظهر النتائج أن خطاب الباحث خاضع إلى معيار البحث العلمي. يتضح ذلك من طريقة لفظه للخطاب. توضح النتائج أيضا أن الباحث يميل إلى اندماج المجتمع العلمي في خطابه من خلال الجدال. من هذا المنظور، يمكن النظر إلى الخطاب العلمي الأكاديمي على أنه نقطة التفصيل للصورة الذاتية للباحث وذلك من خلال السلوك العلمي الذي يمثله.

الكلمات المفتاحية: الخطاب العلمي الأكاديمي-الاندماج اللفظي-الباحث-المجلس العلمي-الصورة الذاتية

Academic Scientific Discourse: from a disembodied enunciation to an enunciation involving the audience

Abstract

This contribution focuses on the enunciative act in academic scientific discourse. Based on the genre of oral communication, we attempt to trace the enunciative scene that the researcher constructs to plead his speech to the audience. The results show that the researcher is subjected to a dual process. On the one hand, it is part of a normative saying "disembodied." On the other hand, it tends to involve the

audience in his speech through the argumentation. From this perspective, academic scientific discourse can be seen as the point of articulation of the self-image of the researcher who represents the core of scientific enunciation.

Keywords: academic scientific discourse, researcher, enunciation, audience, self-image

Introduction

Comment se manifeste l'acte énonciatif en contexte scientifique universitaire ? Notamment lors des communications orales. Telle est la question que nous nous proposons d'aborder dans la présente recherche.

Notre propos s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours, dont l'objet est de fusionner les spécificités linguistiques des supports écrits ou oraux avec les pratiques effectives dans un contexte donné.

Le discours scientifique universitaire est entendu ici au sens de « *discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de constructions et de diffusion de savoir* » (Rinck, 2010 : 428). Il concerne avant tout les chercheurs et les spécialistes d'une discipline donnée. Il se caractérise par la clarté et la précision, la qualité de la langue, la rigueur de l'information, et l'argumentation afin de transmettre un message destiné à informer d'autres chercheurs et spécialistes. Il regroupe dans son ensemble des genres scientifiques écrits et oraux.

L'actualité scientifique témoigne d'une multitude de travaux concernant le discours scientifique. Notons à cet effet, les études de la science où l'accent a été mis sur l'aspect communicatif et scriptural du discours. La notion « d'inscription » a également été abordée dans les travaux de Latour (1989).

La didactique, elle aussi, regroupe une somme de travaux retraçant la structure du discours scientifique universitaire (Ben Romdhane, 1996), ainsi que sa visée communicative. Toutefois, il apparaît, que dans ce domaine, c'est l'écrit qui a majoritairement été abordé (Reutner, 2009 ; Bouchard & Parpette, 2012 ; Gimenez, 2012) et ce, au détriment de l'oral dont les études se font rares.

En analyse du discours et en linguistique, il a été question de discours spécialisé ou encore d'« *academic discourse* » en contexte anglo-saxon, où « *scientific discourse* » ne désignait que les sciences dures. Outre la structure du discours, les travaux de Charaudeau (1993) sur l'engagement du chercheur dans le discours scientifique universitaire, ainsi que ceux de Maingueneau (1992) portant sur les éléments énonciatifs qui le constituent sont à prendre en compte. A partir de là se construit un intérêt quant à la posture du chercheur qui, selon Koren (2008) concerne l'éthique du discours dans la mesure où il est question de rationalité axiologique.

Dans notre perspective, il s'agit d'une part, de pointer une dimension matérielle du discours scientifique universitaire, d'ordre linguistique, autrement dit les marques énonciatives qui nous permettent de situer l'acte discursif du chercheur dans les communications orales. D'autre part, de cerner le processus énonciatif par lequel passe le chercheur pour plaider son discours devant l'auditoire.

Les recherches portant sur le discours scientifique connaissent un intérêt croissant ces dernières années. Cet essor va de pair avec l'expansion d'une idée selon laquelle le discours scientifique est un genre rhétorique plutôt qu'un simple moyen de transmission et de partage des résultats de recherches scientifiques. Contrairement à la conception générale et traditionnelle, qui conçoit le discours scientifique à partir de son ton neutre, objectivant, et de sa non-subjectivité. Les chercheurs qui s'intéressent à l'analyse du discours scientifique s'accordent aujourd'hui sur le fait que ce genre de discours vise non seulement à informer, mais aussi à convaincre l'auditoire.

En nous basant sur le contraste existant entre les différents genres (Rastier, 2001), nous souhaitons mettre en avant la particularité du genre oral en contexte universitaire, à savoir : la conférence. Nous nous appuyons ainsi sur le discours des chercheurs algériens en abordant deux types d'approches. La première, linguistique, interroge l'acte énonciatif lors de l'activité scientifique. La seconde aura pour but de déceler les éléments qui permettent de nous renseigner sur l'implication de l'auditoire dans le discours. Nous discuterons à partir de là, l'image de soi, dégagee par le chercheur en contexte scientifique universitaire.

1. Le discours scientifique universitaire : essai de définition

L'étude des genres scientifiques, académiques et professionnels remonte aux années 80 suite à l'échec des approches centrées sur la notion de processus en Australie. En effet, il était question d'un privilège tourné vers les textes narratifs au détriment des textes factuels. Il en découle, une étude centrée sur les genres scientifiques, notamment le genre de l'article scientifique. Cela a été abordé dans le cadre *English for Specific Purpose*, et plus exactement dans un sous-domaine dédié au discours académique.

Lister les genres et les pratiques sociales auxquelles se rattache le discours au sein d'une typologie exhaustive, serait peu envisageable, voire pas du tout. En effet, il existerait un écart entre le genre et sa désignation. Dans cette optique, l'hésitation entre les différentes appellations des textes est à mettre en avant. Il est difficile de distinguer, à titre d'exemple, les articles de recherches des actes, dans la mesure où les deux genres possèdent les mêmes caractéristiques linguistiques,

et sont publiés dans les mêmes revues scientifiques. C'est dans cette perspective que Rastier (2001), introduit une nouvelle conception des genres appelée : champs génériques définie comme étant un groupe de genres rivalisant au sein d'un champ pratique. Il souligne, par exemple, que le champ générique du théâtre inclut divers genres qui se contrastent entre eux, telle la comédie et la tragédie. Il ajoute l'exemple du discours juridique dans lequel les genres oraux constituent un champ générique.

La représentation des genres élaborée par Rastier (2001), nous permet de baliser notre objet de recherche, à savoir : le discours scientifique universitaire. En effet, ce dernier contraste avec le discours d'enseignement à caractère pédagogique. Même s'ils contiennent un champ générique basé tantôt sur l'aspect oral, tantôt sur l'aspect écrit, leur subdivision diffère. Le discours scientifique universitaire englobe les présentations de conférences, les séminaires à l'oral, mais aussi les rapports ainsi que les revues à l'écrit. Tandis que le discours pédagogique est une sphère incluant tous les éléments propres à l'enseignement : manuels, consignes, leçons et lectures.

À partir de là, le discours scientifique universitaire s'inscrit dans la pratique sociale de la communication scientifique. Cette dernière pourrait se scinder en deux sous-pratiques selon la nature du public visé. Même si la vulgarisation scientifique vise à communiquer la recherche à autrui, elle semble s'opposer à la pratique de communication scientifique dite académique. Dans le contexte universitaire, la pratique en question requiert une particularité, celle de faire coïncider le public de ses producteurs à celui de ses consommateurs. C'est en ce sens qu'un accord préalable à la réception est installé.

Ce dernier se réalise à travers une diversité des genres : compte rendu, séminaires, conférence, etc., qui varient selon le domaine ciblé. Cette diversité impose une norme à suivre, voire des contraintes rigides.

Sur le plan écrit, nous désignons toutes les productions scientifiques comme étant les réalisations de chercheurs et de spécialistes dans un domaine déterminé. Ces réalisations sont reconnues comme telles dans un cadre habilité pour le faire : organismes de recherches, universités, comités de revues scientifiques.

Si l'on s'intéresse à l'oral, la conférence représente le genre scientifique le plus accrédité. C'est en effet le genre le plus répandu et le plus observé dans les recherches actuelles. Dans une perspective méthodologique, la conférence, n'a pas donné lieu à une réflexion partant de celui qui la présente : le communiquant, le chercheur ou le conférencier. En nous basant sur le discours oral du chercheur, nous voulons retracer la scène énonciative en contexte universitaire. Pour ce faire,

nous avons pris pour objet d'étude la conférence, ou plus communément appelée communication orale.

Comme l'article scientifique, la communication orale obéit à des règles et à des codes particuliers, aussi bien au niveau du fond que de la forme. En effet, à travers son discours, le chercheur montre qu'il intègre non seulement les connaissances de son domaine, mais aussi les savoir-faire, les codes et les valeurs (Boure, 1998).

La communication orale implique une triple évaluation. La conformité scientifique et rédactionnelle des textes écrits représente la première étape par laquelle passe le chercheur avant de présenter son discours. Vient ensuite la post-évaluation de l'auditoire, qui manifeste son intérêt lors des débats et ce, à travers les questionnements et les réflexions manifestées autour du sujet du communicant. La communication est validée en dernier lieu par la publication des actes du colloque.

Dans cette perspective, il est important de souligner la spécificité de la communication orale, dans la mesure où elle s'adapte aux deux canaux du discours scientifique, à savoir l'oral et l'écrit. Préparée préalablement à l'écrit, elle a pour finalité une publication en tant qu'article des actes dans des revues. En tant que telle, elle fait appel à la compétence du chercheur, que ce soit sur le plan structural ou discursif, elle requiert donc un travail préalable autour duquel se cristallise la compétence du chercheur.

2. Enoncer le discours scientifique universitaire

Le discours scientifique universitaire est un discours qui est destiné à un certain type d'auditoire englobant des chercheurs et des spécialistes d'une discipline donnée. Au niveau du mode énonciatif, il se rattache au « *discours théorique prototypique* » (Rinck, 2010 :439) élaboré à partir des typologies énonciatives des textes (Bronckart, 1985). Notons également l'effacement énonciatif ainsi que son aspect objectif. En ce sens, il a fondamentalement pour rôle la construction des connaissances dans le cadre de l'universalité, et tend à se dissocier de la situation d'énonciation (Harwood, 2005 ; Flottum, Vold, 2010 ; Reutner, 2010 ; Tutin, 2010).

À cet effet, Rabatel (2004) le désigne comme étant un discours désebrayé et objectivant. Une autonomisation vient alors s'imprimer quant à la situation où il a été produit. En effet, il se veut non contingent du contexte dans lequel il est produit. C'est en ce sens qu'il se caractérise par des éléments linguistiques observables. C'est ce qu'on appelle : les embrayeurs. Une tendance repérable dans le discours écrit.

Les manifestations pronominales du chercheur ou « *self-mention* » sont d'autant plus représentatives de l'état énonciatif du discours scientifique universitaire.

Mêlées aux modalisateurs, ils nous renseignent sur la spécificité énonciative du discours en question. C'est un discours qui est régi par des normes dont l'objectivité et la neutralité en sont le fil conducteur.

De par sa dimension informative, le discours scientifique universitaire est représentant des faits bruts. Son caractère rigoureux basé souvent sur l'observation des objets extérieurs, ainsi que sur l'élaboration de lois et des découvertes constantes inscrit le chercheur dans un processus d'objectivation, l'amenant à s'investir en tant qu'acteur socialement déterminé de toute subjectivité. Il en découle une transparence énonciative, caractérisée par un style objectif et neutre.

Quand bien même, le discours scientifique représentait des objets neutres et autonomes, il appartiendrait à un contexte social inconstant. Il en ressort une instabilité au niveau de son caractère objectif. En fait, c'est l'objet représenté qui s'avère objectif et non pas le discours qui le représente (Vigner, Gérard, Martin, 1976). Le discours, en s'inscrivant dans un champ déterminé, transmet une information scientifique socialement déterminée, voire momentanée. C'est ainsi que la production discursive scientifique devient l'objet de la communauté dans laquelle elle se produit.

Dans cette optique, le sujet parlant, présent dans son discours, agit au moyen d'un acte d'objectivation, ayant pour but une représentation neutre et objective de l'objet d'étude, et cela pour garantir le caractère objectif de l'objet représenté. Une objectivité apparente du discours scientifique apparaît, en s'appuyant sur « les procédés d'objectivation », appelés également « procédés d'indivisibilisation » (Vigner, Gérard, Martin, 1976 : 99).

Dans cette perspective, notre recherche englobe le discours scientifique universitaire oral. Ce dernier, avant d'être énoncé devant la communauté scientifique, est d'abord préparé par le chercheur, et donc écrit. Cette complexité qui caractérise le discours scientifique, nous pousse à mettre en avant d'une part, les procédés utilisés à l'écrit et d'autre part, ceux utilisés à l'oral.

3. L'inscription de l'auditoire dans le discours scientifique universitaire

En règle générale, l'instance discursive requiert la prise en compte de l'autre (Perelman, 1970). En se basant sur l'accord préalable, l'orateur peut aspirer à l'adhésion de son auditoire. Cette prise en compte émerge d'un ensemble de recherches primaires et hypothétiques nourries par un schème de croyances et d'opinions publiques. C'est là une perspective discursive basée sur ce que l'on appelle la « doxa ». Cette réflexion doxique instaure une première idée force sur laquelle se base le discours argumentatif.

Relativement, l'auditoire est connu pour être cette construction basée sur les représentations de l'orateur. Ceci étant dit, ces représentations varient selon le public abordé et le contexte. Il est à noter que la représentation que se fait l'orateur de son public s'inscrit dans le cadre d'une stratégie argumentative. Dans un sens plus large, elle détermine les modalités argumentatives de ce dernier. Cette réflexion rejoint ce qui donne à voir dans le discours. C'est-à-dire l'image de soi que favorise ladite persuasion. En effet, l'orateur tend à élaborer une image de l'auditoire dans laquelle celui-ci voudra se reconnaître. Il tente ainsi d'infléchir des opinions et des conduites en lui tendant un miroir dans lequel il prendra plaisir à se contempler.

Dans un contexte dit scientifique, l'enjeu change. En effet, lorsqu'il s'agit d'un chercheur, la construction de l'image propre à l'auditoire se positionne au second plan, pour laisser sa place à l'accord préalable et à l'argumentation.

Avant toute communication scientifique, l'auditoire souligne son accord, qui se traduit par une acceptation préalable aux propos de l'autre. Cette acceptation se manifeste par la présence de l'auditoire à la conférence. À l'inverse du politicien ou du journaliste qui se basent sur l'opinion commune et les représentations collectives, le chercheur se base sur l'enjeu du discours mis en contexte. C'est ainsi que l'argumentation prend le dessus. Le communicant ou le chercheur use de stratégies et d'outils d'allocation pour valider son discours. Ces outils, appelés aussi indices, aident à la concrétisation de l'image de l'allocutaire (Kerbrat-Orecchioni, 1990). Ces indices ne sont pas toujours explicites dans l'énoncé, un repérage minutieux devient alors indispensable si une étude sur le discours est envisagée.

Les indices d'allocation trouvent leur origine dans la linguistique de l'énonciation héritée de Benveniste (1966, 1974). Ces éléments se trouvent être d'une utilité importante dans l'analyse argumentative du discours scientifique universitaire (DSU).

- **Désignations nominales explicites** : ces désignations englobent les noms propres et tous les éléments appellatifs qui permettent de trouver l'allocutaire. En passant par la désignation neutre (Monsieur, Madame, chers collègues) et l'image orientée (vieillesse du monde, jeunesse héroïque), les indices d'allocation dans ce cadre sont propres aux individus dans un contexte énonciatif déterminé.
- **Description de l'auditoire** : cette description est en fait une extension de la désignation nominale qui se développe en description. Elle se rattache dans la plupart des cas à la deuxième personne du singulier. Nous pouvons donc souligner tout un processus allant d'une simple désignation, directe ou indirecte, à une grande extension orientée vers la description.

- **Pronoms personnels** : ils englobent principalement la deuxième personne du singulier et du pluriel, à laquelle il faut adjoindre les possessifs correspondants. Cela donne du jeu à l'activité discursive, dans la mesure où ils renvoient à des référents divers.
- **Evidences partagées** : la désignation explicite ne s'applique pas à l'auditoire. En effet, il est désigné en creux par les croyances, les représentations, les valeurs et les opinions communes que l'action discursive lui attribue, explicitement ou implicitement. Tous les indices d'allocution tangibles ne s'y soulignent pas. L'allocutaire est identifié grâce aux évidences et aux représentations dans lesquelles il est censé communier. Le texte peut omettre la mention du destinataire, mais il ne peut en aucun cas négliger l'ensemble des valeurs et des croyances à partir desquelles il est question d'acte communicatif.

Le type d'auditoire est à souligner dans ce cas de figure. Le politicien ou le journaliste visent un auditoire composite, qui n'est pas homogène, à l'encontre du chercheur qui vise un auditoire plus au moins homogène, de par l'intérêt commun de la recherche.

Dans cette optique, Grise (2003) part de l'idée que pour tenir un discours sur un thème donné, on doit avoir ou se faire une représentation de celui à qui on s'adresse, et se figurer la façon dont il perçoit et comprend le sujet traité. À titre d'exemple, le journaliste doit se faire une image préalable de ses lecteurs et de la façon dont ils vont se représenter tel ou tel sujet. La représentation est ici l'image que se fait l'orateur de son public. Pour ce dernier, il doit se représenter les connaissances de l'allocutaire, le niveau de langue et les valeurs.

Pour conclure ce volet, il est important de souligner que l'orateur s'adapte à son auditoire en essayant d'imaginer, aussi fidèlement que possible, leurs visions des choses. Il se fait ainsi une idée de la façon dont ses partenaires le perçoivent.

Cette idée est elle-même une construction de l'autre. Une construction qui se base sur des modalités variant selon le contexte et le discours. Notons d'une part, les représentations collectives et la doxa dans un contexte socio-politique, et d'autre part, les représentations basées sur les valeurs ainsi que le niveau intellectuel. Ces représentations en question s'inscrivent dans un même processus, celui de l'argumentation. Ce même processus s'accroît en contexte scientifique. Le chercheur ne se basant pas forcément sur les représentations de son auditoire, se voit emprunter un cheminement préalable aux attentes de ce même auditoire. En le mettant au centre de son intention, il construit un processus argumentatif lié à l'intention de ses propos. Il en découle donc un intérêt croissant pour le contexte actuel ainsi que la visée discursive du thème abordé.

4. Le contexte universitaire algérien

En Algérie, comme partout ailleurs, le chercheur est amené à communiquer ses recherches, ses découvertes, sa pensée, dans le but de contribuer au mouvement de la recherche et de se faire reconnaître par la communauté scientifique. Les prestations orales et écrites sont alors de rigueur, dans la mesure où elles constituent un passage obligatoire dans son parcours. L'objectif étant d'apporter sa pierre à l'édifice scientifique, mais aussi d'être cité et publié dans des revues à fort impact. Notons à cet effet, la tenue et le déroulement réguliers des colloques nationaux et internationaux, des congrès ainsi que des journées d'études.

Dans cette optique, nous avons choisi de nous orienter vers les conférences internationales, notamment aux colloques internationaux dont le caractère pragmatique relatif à la situation de communication constitue pour le chercheur une occasion de mettre en œuvre sa performance, cela est d'autant plus observable dans le texte qui représente lui-même le lieu où se concrétise le contexte scientifique, lui faisant directement référence.

Ainsi, il paraît intéressant de se détacher du texte, pour se concentrer sur l'aspect extratextuel de la communication, en nous basant sur une analyse discursive des communications orales dans le cadre des colloques internationaux. Ce qui nous conduit à nous interroger sur la question de l'ancrage énonciatif qui se manifeste dans les colloques en contexte algérien, nous permettant ainsi d'étudier l'éthos du chercheur algérien en contexte communicationnel.

5. Quelle démarche méthodologique ?

Afin de souligner l'énonciation du chercheur en contexte universitaire, nous avons ciblé des communications orales présentées dans le cadre d'un colloque international. Ces communications ont été recueillies sur la plateforme électronique « web tv » de l'université Abderrahmane Mira, Bejaia. Nous avons choisi d'étudier trois communications (03) de chercheurs algériens abordant le thème de l'interculturalité. Les communications ont été choisies de manière aléatoire.

Pour désigner chaque chercheur, nous avons établi un codage anonyme :

CAH1 : Chercheur algérien homme 01

CAH2 : Chercheur algérien homme 02

CAF3 : Chercheur algérien femme 03

6. Pour quelle finalité ?

Du point de vue méthodologique, notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une étude de contenu. Les données ont été recueillies à partir d'un contenu exposé sur la plateforme électronique de l'université Abderrahmane Mira de Bejaia. Les communications orales ayant été transcrites au préalable selon les normes de transcription de la convention ICOR, nous avons soumis notre corpus à une double analyse, et ce, d'un point de vue quantitatif d'abord, et qualitatif par la suite. Ce choix s'explique par la nature de nos données qui sont essentiellement verbaux et donc non mesurables. Ainsi, un traitement interprétatif personnel ne suffirait pas à encadrer nos résultats dans la mesure où les données qui en ressortent peuvent s'avérer peu concluants.

Pour réaliser cette analyse, nous avons traité notre corpus d'une manière quantitative. En ce sens, nous avons élaboré un comptage linguistique des éléments relatifs à la scène énonciative. Ce comptage englobe les pronoms personnels « je », « nous », vous » relatifs à la mise en action du discours, le pronom indéfini « on » et les éléments spatio-temporels. Tous ces éléments ont pour objectif de souligner l'acte énonciatif du chercheur au moment de la mise en action du discours scientifique universitaire.

Dans ce genre de discours, le chercheur tend à impliquer l'auditoire aux propos qu'il expose. Cette implication se manifeste de plusieurs manières : linguistique ou gestuelle. Elle obéit à une norme régie par le discours scientifique et qui tend à distancier le chercheur par rapport à son auditoire. Toutefois, il existe des marques qui peuvent nous renseigner sur l'effort que fournit le chercheur pour impliquer l'auditoire dans son discours sans pour autant manifester une attitude subjective.

La seconde partie de notre analyse a pour objectif de relever l'ensemble des marques que le chercheur emploie pour impliquer l'auditoire dans son discours. Nous avons d'abord procédé à une analyse lexicale, et cela en quantifiant les mots et les expressions qui s'inscrivent dans le thème du colloque, à savoir, l'interculturalité. Pour ce faire, nous avons procédé par une catégorisation lexicale qui s'étend sur trois mots : interculturalité, culture, ainsi que l'ensemble des mots qui se rapportent au thème, tous rassemblés dans une dernière catégorie.

Après avoir catégorisé le lexique, nous avons tenté de repérer les marques prosodiques qui l'entourent. Cela nous permettrait de pointer du doigt l'un des aspects de cette implication. Nous nous sommes basée sur les procédés de saillance repérées dans le lexique déjà relevé à partir des textes des communications orales.

7. Interprétation des données

L'énonciation du chercheur algérien dans le discours scientifique universitaire est une énonciation à double processus. Elle est sujette à une distanciation vis-à-vis de l'auditoire d'une part, et d'autre part, perçue comme un moyen d'impliquer l'auditoire dans le discours présenté.

Les résultats issus de l'analyse des marqueurs énonciatifs montrent que les chercheurs algériens ont une prise en charge énonciative axée principalement sur les pronoms personnels « je » et « nous ». Ainsi, nous avons enregistré la majorité des occurrences concernant ces marqueurs énonciatifs lors de notre analyse. Pour le CAH1 il a été question de 20 occurrences de la première personne du singulier, ce fut le cas également pour le CAF3 où nous avons enregistré 11 occurrences du même pronom. Notons à cet effet que le nombre des occurrences varie en fonction de la durée des communications. Par exemple, pour le CAH2, le nombre d'occurrences a été estimé à 08 pronoms à raison d'une durée de 11 minutes, comparée aux autres communications où la durée était entre 15 et 19 minutes.

Pour ce qui est de la deuxième personne du singulier, l'analyse a montré un recours plus au moins différé selon les communicants. Nous n'avons noté aucun recours à ce pronom dans la communication du CAH1, tandis que chez le CAH2 nous avons enregistré 16 occurrences. La dernière communicante a employé ce pronom 02 fois seulement. Cela dit, ce qui nous a interpellée, c'est bien le nombre d'occurrences enregistré quant au pronom indéfini « on » dans la mesure où nous avons noté un nombre important chez le CAH1 (40) et un faible recours chez les deux autres communicants : CAH2 (07 occurrences) et CAF3 (02 occurrences).

L'emploi fréquent de la première personne du singulier « je » dans les communications orales renvoi à la subjectivité modale des chercheurs. En effet, cet emploi est d'autant plus important dans la mesure où il nourrit la visée argumentative de ce dernier. Il est question dans ce cas du « je » épistémique qui selon Rinck & Pouvreau (2010) est considéré comme le porte-parole du savoir comme objet autonome. Celui-ci diffère du « je » déictique qui identifie la personne et non pas l'auteur d'un discours. Nous parlons dans ce cas de subjectivité directe du sujet à l'origine du texte ou du discours émis.

Il convient également de parler de la deuxième personne du pluriel « nous » qui se trouve au centre de l'énonciation scientifique. Bien que de nature subjectif en contexte général, il représente l'objectivité en contexte scientifique (Maingueneau, 1991). En effet, ce recours englobe l'orateur et son auditoire en contexte universitaire algérien.

Le pronom indéfini « on » quant à lui, désigne dans ce contexte une identification du chercheur liée à celle de l'auditoire. Tentant ainsi d'impliquer l'auditoire dans son discours. Outre l'implication de l'autre dans le discours, le chercheur s'en sert comme « d'un bouclier » pour crédibiliser ses propos et souligner que l'information émise est connue par la communauté scientifique, qu'elle a été validée et c'est dans ce sens qu'il la reprend dans son discours. C'est là une tentative de protection élaborée pour mettre en avant le caractère objectif de ses propos.

Cette interprétation reste cela dit à vérifier, dans la mesure où le pronom en question revêt un caractère assez complexe. Il ne représente pas totalement une unité qui désigne un identifiant fixe ni totalement une « frontière » (Gréssillon, Lebrave, 1984) entre ce qui est identifiable et ce qui ne l'est pas. A cet effet, Maingueneau (1991) le désigne comme étant un pronom à caractère insaisissable.

Les résultats issus de l'analyse des déictiques spatio-temporels ont donné lieu à un recours qui se manifeste dans le cadre du thème traité dans les communications présentées. L'axe temporel a donné lieu à une hiérarchisation des éléments présenté dans le discours. Ainsi, l'ensemble des chercheurs CAH1, CAH2 et CAF3 se sont centrés sur le thème de leurs communications et cela en contextualisant leurs propos en contexte algérien. Notons à cet effet, une utilisation dépourvue des valeurs temporelles en contexte (Maingueneau, 1991).

À l'instar de l'axe temporel, les éléments renvoyant à l'espace ont englobé des unités repérables également par rapport au thème contenu dans les communications. C'est en ce sens que nous avons noté chez les trois chercheurs une utilisation plus au moins moyenne des unités spatiales en relation avec le discours énoncé. Pour le CAH1 nous avons noté des déictiques spatiaux propres à la ville de Bejaia. Pour le CAF3, ce sont des éléments propres à la ville d'Alger et ses alentours. Cela nous renseigne sur le mode énonciatif du chercheur qui serait assimilé à un mode énonciatif désincarné du contexte d'élaboration du discours.

En présentant leurs communications, les chercheurs tentent d'inscrire l'auditoire dans leurs discours. Cette implication se manifeste par plusieurs facteurs énonciatifs et argumentatifs. Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de nous focaliser seulement sur l'aspect énonciatif du discours indépendamment du caractère argumentatif qui s'y dégage. Ainsi, notre intérêt s'est tourné vers les éléments de saillance manifestés dans le discours oral. Ces éléments englobent en majorité le champ lexical de l'interculturalité. Cela nous renseigne d'une part, sur l'implication du chercheur dans son discours, et d'autre part sur cette volonté d'impliquer l'autre.

Les éléments de saillance obéissent à un ensemble de procédés. Soulignons à ce titre le haussement de ton, la proéminence intonative ainsi que les différentes ruptures dans le rythme de l'élocution.

Le haussement de ton et la proéminence intonative constituent les procédés dont les occurrences sont les plus élevées. La moyenne estimée pour le haussement de temps est d'environ 40%. Celle estimée pour la proéminence intonative est de 30%. Ce recours s'est manifesté entre autres au niveau des unités linguistiques propres au thème du colloque. En ce sens, la majorité des chercheurs ont émis un comportement énonciatif régi par un caractère prosodique dont la saillance représente l'élément le plus utilisé. Ces procédés ont été utilisés d'une manière singulière au niveau de la majorité des unités linguistiques analysées.

En plus de cet emploi singulier, notons une tendance mixte élaborée de la part du chercheur pour inscrire l'auditoire dans son discours. Cette tendance additionne la proéminence intonative ainsi que le haussement de ton. Nous avons estimé dans ce cas 21% d'occurrences sur l'ensemble des communications orales des chercheurs. Cette mise en avant des entités lexicales s'apparente à une extension du discours allant de la description vers l'implication de l'autre.

Cette implication est également repérable grâce aux désignations orientées vers l'auditoire. Ces désignations sont selon Breton (2003) des « images ». Elles sont explicites et se manifestent à travers le lexique utilisé. Ces désignations sont à mettre en relation avec l'allocation des chercheurs. Notons à ce titre la deuxième personne du pluriel, dans la mesure où elle implique non seulement le chercheur mais aussi son auditoire.

L'utilisation du support Power Point (PPT) revêt un caractère signifiant dans notre étude dans la mesure où il nous renseigne sur la posture du chercheur lors de la mise en action de son discours.

Conclusion

L'acte énonciatif du chercheur en contexte algérien obéit à un double processus, allant de la distanciation vers l'implication de l'autre dans le discours. Cet acte se manifeste en partie à travers les éléments constitutifs de la scène énonciative, à savoir les pronoms personnels ainsi que les déictiques spatio-temporels. Ainsi, le recours majoritaire aux pronoms personnels « je » et « nous » dans les communications orales rend compte d'une subjectivité modale, voire épistémique exigée par le discours scientifique universitaire.

En parallèle, les communications orales des chercheurs recèlent un nombre considérable de procédés de saillances qui plaident en faveur d'une implication de l'autre dans le discours. Nous retenons le haussement de ton ainsi que la proéminence intonative repérés dans le lexique propre au thème. Cette approche élaborée par le chercheur nous informe en partie sur l'éthos qu'il dégage face à son auditoire. Un éthos accès tant sur l'épistème que sur l'effet de saillance.

Outre les procédés de saillances et l'énonciation directe, l'adhésion de l'auditoire implique d'autres facteurs susceptibles de nous renseigner sur le fonctionnement du discours scientifique universitaire à l'oral et/ou à l'écrit. Notons à cet effet, « la posture » du chercheur qui pourrait se traduire par les gestes et les mimiques. L'analyse sémiotique faisant partie de nos perspectives, nous pensons que la posture du chercheur serait susceptible de nous apporter plusieurs éléments sur le discours en question.

Bibliographie

- Amossy, R. 2012. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Amrane, K. M. 2010. Énonciation, construction de l'éthos et stéréotypes argumentatifs dans l'organe de presse *El Monquid*. *Synergies Algérie* n° 11, p. 21-29. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Algerie11/katia_amrane.pdf, [consulté le 29 décembre 2018].
- Benveniste, E. 1974. *Problèmes de linguistique générale* (Vol. Tome I). Paris: Gallimard.
- Benveniste, E. 1974. *Problèmes de linguistique générale* (Vol. Tome II). Paris: Gallimard.
- Boch, F., Grossmann, F., Rinck, F. 2002. Le cadrage théorique dans l'article scientifique : un lieu propice à la circulation du discours. *Langages*, p. 56-78.
- Dahlet, P. 1997. *Une théorie, un songe : les énonciations de Benveniste*. Linx.
- Desclés, J.-P. (s.d.). « Prise en charge, engagement et désengagement ». *Langue française*, p. 26-53.
- Duarte, I. M., Pinto, A. G. 2015. « La construction de l'éthos scientifique : stratégies d'effacement et d'inscription de soi dans des dissertations académiques ». *REDIS(4)*, p. 95-114.
- Grossmann, F. 2010. Les marqueurs verbaux de constat : un lieu de dialogisme dans l'écrit scientifique. *Linx*, p. 26-36.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1977. *La connotation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2002. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Mangueneau, D. 1991. *L'énonciation en Linguistique Française*. Paris : Hachette Supérieur.
- Mangueneau, D. 1998. *Analyser les textes de communication*. Paris : Dunod.
- Mangueneau, D. 2002, Juin. *Problèmes d'éthos*. *Pratiques*.
- Mangueneau, D. 2014. *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
- Mangueneau, D., Charaudeau, P. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Mathis, G. 1997. *Stylistique et discours scientifique*. *ASp*, p. 2-27.
- Normand, C. 1986. *Les termes de l'énonciation de Benveniste*. *Histoire, Epistémologie, Langage*, p. 191-206.

Paillard, D. (s.d.). 2009. « Prise en charge, *commitment* ou scène énonciative ». *Langue française*, Armand Colin. p.109-126. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00746330/file/priseenchargecommitmentsceneenonciative.pdf> [consulté le 29 décembre 2018].

Tutin, A. 2011. « La phraséologie transdisciplinaire des écrits scientifiques : des collocations aux routines sémantico-rétoriques ». Persee, p. 78-94.